

 JANVIER 2025

*Colysée :
le monde fascinant
du règne animal*

Lambersart

N°84

info

6-7

Budget 2025 :
une gestion saine

8-10

Rencontre : les réponses
du maire aux Lambersartois

19

RPL : les élèves de l'ESJ
sur les ondes



🎉 **Vœux à la population** : Nicolas Bouche, maire, a présenté ses vœux pour 2025 aux Lambersartois salle Malraux samedi 11 janvier. Également au programme, un amusant quiz, des questions aux élus plus sérieuses, un cornet de frites et le verre de l'amitié.



🎉 **Collecte des sapins** : plus de 1700 sapins ont été déposés et traités par les services municipaux.



🎉 **Cloclo** : c'était le thème du spectacle gratuit proposé par le CCAS aux seniors le 16 janvier salle Malraux.



🎉 **Jeunesse** : un stage de basket et de cross fit était proposé aux jeunes Lambersartois pendant les vacances de Noël.

Ouverture

We love Lambersart

Les vœux du maire à la population ont réuni plusieurs centaines de personnes à la salle Malraux samedi 11 janvier. Des vœux conviviaux et surtout originaux ! Entre les messages d'espoir et les annonces de projets sur Lambersart en 2025, le maire s'est livré à une sorte de "Questions pour un champion". En effet, il est devenu habituel à Lambersart de donner la parole aux habitants qui ont pu poser leurs questions directement à l'édile et de manière anonyme, mais sans filtre ! Le maire s'en est-il bien sorti ? Ça, c'est à vous d'en juger.

Un petit peu avant ce jeu de ping-pong pour lequel les adjoints et les conseillers ont été mis à contribution, il était programmé, au cœur de la cérémonie, un quizz sur la ville. Là, nous pouvons vous confirmer que les élus s'en sont tous très bien sortis, puisque sur les 10 premiers au classement, ils devaient bien avoir trusté plus de la moitié des places. Si d'aucuns diront qu'il est rassurant, ou normal, qu'un élu connaisse bien sa ville, d'autres feront remarquer que les questions n'étaient pas sorties de la cuisse de Jupiter.

La cérémonie a aussi été l'occasion de visionner un petit film sur le sentiment d'appartenance à Lambersart et le montage de la fresque "I love Lambersart" sur le mur du Pré Fleuri. Un tag fédérateur décliné en autocollant et bientôt dans tous les quartiers ?

Meilleurs vœux de la Rédaction.



👉 **Maisons de retraite** : Nicolas Bouche, maire, et Sabine Dewas, adjointe, ont présenté leurs vœux dans les différents établissements.

   / Ville de Lambersart

 www.lambersart.fr

Responsable de publication : Emmanuel Magdelaine / **Mise en page** : Service communication /
Rédaction : Arnaud Delcroix - Agnès Fourdrigniez - Maureen Delettre / **Photos** : Arnaud Delcroix -
Agnès Fourdrigniez - Maureen Delettre / Impression Jean Bernard : imprimé sur papier issu
de forêts gérées durablement / Diffusion gratuite : Mairie de Lambersart.
Direction de l'information - Hôtel de ville 03 20 08 44 44 /
Contact rédaction : lambersartinfo@ville-lambersart.fr / Dépôt légal en cours.



Pratique & utile



LAMBERSART
transitions mécène

😊 Soirée Mécène à Lambersart

La Ville de Lambersart s'est lancée depuis plusieurs mois dans le mécénat, et propose aux acteurs privés, particuliers et entreprises, de s'impliquer au profit du bien commun. Pour faire connaître ce dispositif, elle invite les chefs d'entreprise et commerçants à la première soirée "Mécène à Lambersart", **jeudi 30 janvier à 18h au Colysée**. Après une présentation par le maire des projets d'intérêt général à soutenir financièrement et des avantages à être mécène, vous pourrez découvrir lors d'une visite guidée l'exposition « *Regardez-nous ! Découvertes fascinantes du règne animal* » et partager vos questionnements autour d'un apéritif dinatoire. Vous êtes intéressé ? Contactez la Ville par courriel : mecenat@ville-lambersart.fr

😊 Recensement de la population



Organisé par l'INSEE en partenariat étroit avec les communes, le recensement 2025 de la population se déroule du 16 janvier au 22 février. Sept agents recenseurs ont été recrutés par la mairie et sont munis d'une carte. Depuis le 16 janvier, chaque agent recenseur fournit aux habitants, soit dans la boîte aux lettres, soit en mains propres, leurs identifiants pour se faire recenser en ligne.

Des questionnaires peuvent aussi être remis sur demande.

Pour tous renseignements complémentaires appelez la mairie au 03 20 08 44 44.

😊 Une station de recharge des véhicules électriques, d'autres bientôt installées



La première station de recharge de véhicules électriques sur le domaine public est opérationnelle depuis fin décembre, au niveau du 32 avenue du Colysée, côté stade Guy-Lefort. Rappelons que la commune doit accueillir au total 7 stations de recharge, ce qui représente en réalité 22 points de recharge, dans le cadre d'un contrat signé par la Métropole Européenne de Lille avec Total Energies. Le service s'appelle Iléwatt.

Début février, c'est la station prévue sur le parking à l'angle de la rue de Lompret et de la rue du Maréchal-Juin qui sera en fonction. Puis, cinq autres stations seront déployées début mars : parking du métro Lomme-Lambersart, avenue de Dunkerque ; parking au 2 avenue du Canon d'Or ; 213 rue Desmazières ; avenue Vauban, en face de l'école ; en face du 115 avenue Sainte-Cécile. Les lieux d'installation ont été déterminés en fonction de la difficulté de disposer d'un garage ou par rapport à des points d'intérêt.

Deux types de bornes sont implantées : la borne résidentielle (proposant un point de recharge) permet de recharger en moyenne 100 km en 1h, la borne intermédiaire (proposant deux points de recharge) 100 km en 30 minutes. Le paiement est facile, il se fait en prenant un abonnement via une carte Pass Pass, ou sans abonnement avec une carte Pass Pass, un QR code ou une carte bleue.

et si vous y aviez droit?

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)

La RQTH permet de bénéficier de mesures qui aident à trouver un emploi ou à le conserver.

Pour qui ?

Les personnes de 16 ans et plus, non scolarisées, et dont les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi sont effectivement réduites du fait de la dégradation d'au moins une fonction physique, sensorielle, mentale ou psychique.

Quels droits ?

-Si vous êtes en recherche d'emploi, la RQTH vous fait bénéficier :

- d'une priorité d'accès à des formations financées ;
- de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) ;
- de l'accès à un bilan de compétences adapté à votre situation et à des formations qualifiantes ;
- de l'accès à des dispositifs spécifiques d'insertion vers l'emploi : stages de réadaptation, aide à la création ou reprise d'entreprise, aménagement de concours ou d'un recrutement contractuel spécifique pour l'accès à un emploi dans la fonction publique...

-Si vous avez un emploi en entreprise ou dans la fonction publique, la RQTH vous fait bénéficier :

- d'aménagements des conditions de travail ou du poste de travail (aménagement des horaires, achat de matériel adapté...);
- d'un maintien dans l'emploi ou de reclassement.

Comment ?

Remplir le formulaire unique de demande à envoyer à la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées.
Sur rendez-vous, le CCAS de Lambersart (03 20 08 44 60) et le Clic Relais Autonomie Cœur de métropole (03 20 51 60 83) peuvent aider les Lambersartois dans leurs démarches.



Des colis de Noël pour les associations caritatives

Comme chaque année, le CCAS a délivré près de 2100 colis ou chèques-cadeaux aux seniors lambersartois pour les fêtes de fin d'année. Certains d'entre eux ont parfois fait le choix d'en faire don à une personne en difficulté. De son côté, le CCAS a décidé depuis 2021 de remettre une partie des colis à des associations caritatives œuvrant auprès des Lambersartois. Ainsi, cette année, l'association «La Sauvegarde du Nord», le Secours populaire, le Secours catholique, les Restos du cœur et l'Épicerie Sociale et Solidaire ont reçu pour leurs bénéficiaires un total global de 114 colis.

Des séances de relaxation pour les seniors

Chaque année, le pôle seniors du CCAS de la ville de Lambersart travaille en partenariat avec le Centre Local d'Information et de Coordination (Clic) pour proposer des ateliers gratuits sur différentes thématiques à destination des Lambersartois âgés de 60 ans et plus et/ ou en situation de handicap.

Le premier cycle de 2025 portera sur la relaxation. Sept séances sont proposées, les lundis 10, 17, 24 février et les 3, 10, 17 et 24 mars de 10h à 11h30, à la salle Bouchar, 61 allée du Béguinage à Lambersart.

Le nombre de places étant limité, il faut s'inscrire auprès du CCAS au 03 20 08 44 60 ou par mail ccas@ville-lambersart.fr

Les personnes inscrites sont invitées à participer à toutes les séances.



😊 France Identité, un nouveau service

France Identité est un service qui permet de créer son identité numérique à partir de la carte nationale d'identité au nouveau format. Cette application smartphone (il faut qu'il soit suffisamment récent et compatible) permet de prouver son identité, de générer des justificatifs d'identité à usage unique, d'accéder aux services en ligne de France Connect ou encore de faciliter vos démarches de vote par procuration. Si l'inscription se fait depuis chez soi, vous devez passer par la case mairie pour une demande de certification. L'agent en charge procédera à une vérification des empreintes.

Pour toute information : 03 20 08 44 44. Aussi, si vous avez prévu de voyager, et que vous avez besoin d'un titre d'identité en cours de validité, an-ti-ci-peuz ! Rendez-vous sur [www.lambersart.fr/Mes démarches](http://www.lambersart.fr/Mes%20d%C3%A9marches).



Budget 2025

« Une gestion dans un contexte »

Le point sur le budget 2025, voté lors du conseil municipal du 19 décembre, avec Kacem Lemtiri, adjoint aux finances.

Comment résumeriez-vous le budget 2025 ?

Nous maintenons le cap : le budget est stable malgré les incertitudes nationales. C'est un budget sain, rigoureux et pointu qui nous permettra de nous adapter aux décisions nationales et à l'effort qui va certainement être demandé aux collectivités.

Comment maîtrisez-vous les dépenses de fonctionnement ?

Les décisions de l'État, impactantes, nous obligent cette année, une fois encore, à faire attention à l'utilisation de chaque euro, et à demander aux agents municipaux de maîtriser rigoureusement les dépenses de fonctionnement. Cela ne nuit pas à la qualité du service public. Je rappelle que nous avons même amélioré certains services à la population : les centres de loisirs et la restauration scolaire, l'accompagnement des enfants et des jeunes, des actions sociales volontaristes, l'accès à la culture et au sport. Malgré nos contraintes, notre soutien de toute nature aux associations, qui par ailleurs font un travail remarquable, n'a pas baissé. En réalité, nous focalisons nos actions sur ce qui est important pour les Lambersartois. Les seules dépenses de fonctionnement qui ont diminué sont celles liées à l'énergie, grâce notamment à la pose de panneaux photovoltaïques et aux travaux d'isolation énergétique.

Y a-t-il des bonnes ou des mauvaises nouvelles s'agissant des recettes de fonctionnement ?

Notre commune est déjà fiscalement pauvre, comparativement aux autres villes de même taille de la métropole, et vient s'ajouter à cela la diminution des recettes de fonctionnement. Nous avons perdu des dotations de l'État, en particulier la Dotation de Solidarité Urbaine d'un montant de 1,4 million d'euros de manière définitive.

Les droits de mutation, issus des ventes de logements, sont également en baisse. Bien que les recettes de la Ville diminuent, nous n'avons pas augmenté les taux des taxes foncières pour les Lambersartois, et ce depuis 2020.

Quelles sont les conséquences de tout cela sur l'investissement ?

Je rappelle que depuis 2020, nous avons remboursé plus de 6M€ ; et nous continuons, tous les ans, de rembourser 1M€ en capital de la dette qui aurait pu être utilisé en investissement. La Ville se doit de continuer de maîtriser l'évolution de ses dépenses pour maintenir son épargne et sa capacité d'investissement. Cette rigueur nous permet de dégager un budget d'investissement modeste pour une ville de notre taille mais qui respecte nos engagements.

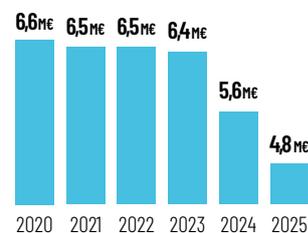
Quel pourrait être l'impact de la loi de finances, quand elle sera votée par le Parlement, sur la Ville de Lambersart ?

Cet impact risque d'être conséquent. D'abord, l'État risque de nous demander d'abonder un fonds de précaution pour les collectivités, pour participer à l'effort de redressement des finances nationales. Ensuite, il projette une baisse du fonds de compensation de la TVA, ce qui signifie qu'on recevrait moins d'argent quand on réalise des travaux sur nos bâtiments. L'État envisage également une augmentation des cotisations des employeurs publics à la Caisse nationale des retraites. Enfin, il a déjà réduit le fonds vert, ces subventions en lien avec les projets de transition écologique.

Quelques données :



Diminutions des dotations de l'État et des participations



« Pas d'augmentation des taux de la taxe foncière depuis 2020 »



saine xte très difficile »

4,4 millions d'euros de dépenses d'investissement



• Création du restaurant scolaire République : **2,7 millions €**



• Aménagement du parc des Charmettes : **280 000 €**



• Transformation progressive des cours des écoles : **140 000 €**



• Rénovation des aires de jeux : **65 000 €**

• Extension de la garderie République Cabane à grandir : **182 000 €**

• Réfection des toitures des églises Saint-Calixte et Saint-Sépulcre : **140 000 €**

• Travaux d'accessibilité : **100 000 €**

• Rénovation de l'éclairage public berges de la Deûle : **50 000 €**

• Vidéoprotection : **50 000 €**

• Création de nouveaux garages à vélo : **30 000 €**

La baisse de l'endettement se poursuit

Janvier
2020

17,6 Millions €
de dette



Janvier
2025

11,3 Millions €
de dette

Depuis
2020,
aucun
emprunt



Sécurité, mobilité, propreté, constructions... les **réponses** du maire

Après les vœux à la population du 11 janvier dernier, Nicolas Bouche a invité les Lambersartois à lui poser des questions en direct. Danielle, Laurine et Gilbert se sont portés volontaire.

 **Nous ne voyons pas beaucoup la police municipale dans la rue. Si j'en ai croisé deux en quatre ans c'est beau, et nous ne nous sentons pas en sécurité sur la route, que peut-on faire ?**

Pourtant ils sont là ! La police municipale réalise des contrôles de vitesse. En revanche, elle ne peut pas les faire partout, il faut un endroit sécurisé pour faire stationner le véhicule. N'empêche, elle réalise des contrôles dans toute la ville, mais l'argent ne nous revient pas, il part dans les caisses de l'État, alors que nous payons les policiers et le matériel. En 2024, il y a eu 256 verbalisations dont 53 excès de vitesse, le reste des verbalisations concerne le téléphone en conduisant, les stops et les feux rouges brûlés ou conduite dangereuse. Donc vous ne voyez pas les policiers, mais ils sont quand même là.

 **Quelles solutions pour davantage sécuriser les pistes cyclables ?**

Il y a eu des progrès comme par exemple avenue de l'Hippodrome et cela continuera en 2025. Nous essayons réellement de développer les mobilités douces. Mais il est compliqué de faire passer des voies cyclables en pistes cyclables tout en respectant des largeurs de trottoirs, de rue pour les voitures et les bus. Avenue de Dunkerque, il y a le projet vélo-route avec une piste bi-directionnelle côté Lomme qui sera protégée du passage des voitures. Les travaux ont démarré dans le quartier du Bourg de Lomme. Ce sont des travaux de grande ampleur qui vont faire grincer des dents car des places de stationnement seront supprimées. Il se passera encore du temps avant que Lambersart soit concerné, mais cela va se faire, c'est la volonté des élus des deux villes !

😊 **Il y a des projets de nouveaux logements, cela va ajouter du béton, encombrer les parkings et ajouter de la circulation, ce n'est pas l'idéal quand même...**

Cela n'ajoute pas de béton en général : les sites Point P ou ex-BDN à la Briqueterie étaient déjà macadamisés et au contraire, il y aura une création d'espaces verts ! Où je vous rejoins, c'est qu'il y aura plus de logements. Mais, dans les faits, sur une échelle de 10 ans, cela ne rajoute pas de population. Cela peut paraître paradoxal, mais chaque logement aujourd'hui est occupé par moins de personnes. Il y a 25 ans, un logement était occupé par 3,3 personnes, aujourd'hui c'est 2,2 en moyenne. La construction ne vient que "compenser" la diminution du nombre d'habitants à Lambersart. Il peut y avoir plus de voitures. Toutefois selon les études de circulation, ajouter 40 voitures dans un flot de circulation déjà important, ça ne change pas grand-chose. Pour poursuivre sur la circulation, la ville de Lambersart, ce n'est pas la campagne, c'est une ville traversée pour se rendre sur Lille. Favoriser la mobilité douce, ce serait aussi multiplier les possibilités de prendre les transports en commun.

🚆 **Le train ne serait-il pas idéal ?**

Nous avons deux gares à proximité, celle de Saint-André et celle de Lomme. Pour cette dernière, avec le maire de Lomme nous nous battons pour la faire rouvrir. C'est un endroit stratégique à quelques mètres d'une station de métro. Les Weppes ou les Flandres pourraient arriver par Lomme ou Saint-André. De plus, il y aura le tramway qui passera à la limite du Canon d'or, près de l'écluse et donc proche de la gare de Saint-André. C'est tout un quartier qui pourra en profiter.

🌿 **Pourquoi vous ne communiquez pas plus sur la possibilité de végétaliser les façades, c'est quand même plus sympathique d'avoir du jasmin sur sa façade ?**

On l'a fait via le Lambersart Info, mais vous avez raison, il faut répéter et répéter encore et cela vaut pour d'autres sujets. On l'a fait de manière active avenue Becquart, en sollicitant les riverains en porte à porte, avant que les travaux définitifs de voirie ne débutent. Concernant la végétalisation, il faut en faire la demande à la mairie et c'est nous qui renseignons le site de la MEL. La création de la fosse de végétalisation ne coûte rien au propriétaire. La MEL passe ensuite dans la rue quand il y a plusieurs demandes et elle creuse une fosse d'une vingtaine de centimètres pour y planter du jasmin ou ce que vous voulez. Surtout ça joue un rôle écologique sur la biodiversité et ça enjolive également.

😊 **En parlant de transports en commun, que pouvez-vous faire pour sécuriser les alentours des stations de métro ?**

Il y a deux problèmes. À Pont Supérieur, il y a des personnes alcoolisées, tous les jours la police municipale intervient, mais nous sommes en France et nous ne pouvons pas empêcher les gens de rester autour d'une entrée de métro. Tant qu'ils ne sont pas agressifs, nous ne pouvons pas agir. En ce qui concerne Lomme-Lambersart, il y a des jeunes qui squattent et c'est un point de deal. La police nationale est avisée depuis très longtemps. Celle en tenue intervient, mais en ce qui concerne la brigade des stupéfiants, je n'ai aucune information. Ils enquêtent, mais leurs actions ne sont plus de supprimer les points de deal, mais de démanteler les têtes de réseaux. En revanche, nous avons réussi depuis deux ans à apaiser la place du Nouveau Canteleu.



Végétaliser nos façades, c'est possible.

🌿 **Avez-vous prévu de poursuivre la végétalisation de Canteleu ?**

Quand la Ville fait des travaux de voirie, nous implantons systématiquement quand on peut des arbres ou des massifs comme cela a été le cas face à l'école Saint-Nicolas, avenue Debuire-du-Buc ou rue Champêtre. Attention, à chaque fois que nous le faisons, nous supprimons quelques places de parking. Le souci quand on plante des arbres, c'est qu'il ne faut pas qu'il y ait des réseaux sous les trottoirs et c'est une contrainte. Prenons l'avenue Becquart, le grand chantier du moment, il était prévu d'y planter 120 arbres, il n'y en aura "que" 80, pour le reste nous essayons de mettre des petits massifs. Rue Ampère, rue de l'Abbé-Desplanques, rue des Martyrs de la Résistance et avenue de Dunkerque, il y aura des arbres.

😊 **La ville n'est-elle pas plus sale qu'il y a quelques années ? Nous avons cette impression.**

Pourquoi c'est parfois sale ? Car hélas, sur 30 000 habitants, il suffit que 1000 habitants n'en aient rien à faire de leurs voisins, du vivre ensemble et de la propreté pour que cela soit sale. Ce n'est pas la ville qui salit, ce sont les gens. Le souci que j'ai, c'est qu'il y a trois ou quatre ans, l'État a supprimé les emplois aidés, de fait nous sommes passés de 20 à 10 agents pour nettoyer les rues. Alors, nous avons acheté deux grosses balayeuses, mais elles ne savent pas faire le travail de dentelle, à savoir ramasser les déchets dans les massifs et les parcs. Nous essayons aussi, avec le plan zéro mégot, d'inciter les fumeurs à ne plus jeter leurs mégots par terre. Enfin, la thématique de 2025, c'est la réduction des déchets. Nous allons mettre en place un plan déchets pour expliquer aux gens que ces déchets ne tombent pas du ciel, il y aura donc de la prévention mais aussi une politique de verbalisation, mais nous espérons que chacun y mettra du sien. Pour notre part, nous continuerons à nettoyer la ville au quotidien.



Le marché du Bourg.

😊 **On sent qu'il y a des efforts pour faire vivre le quartier du Bourg, mais ce n'est pas encore ça... J'ai peur que le marché s'arrête.**

Non, il ne s'arrêtera pas, les commerçants sont satisfaits car les gens qui viennent y font vraiment leurs achats, avec un beau panier moyen. Nous avons fait toute une étude pour déterminer avec les habitants l'avenir du centre-Bourg. On veut y ramener des commerces et des habitants.

😊 **Que faire contre les propriétaires qui n'entretiennent pas leur patrimoine ?**

La Ville ne peut pas se substituer à un propriétaire sauf s'il y a péril imminent ou mise en danger. Des propriétaires refusent d'entretenir leur patrimoine, pour manque de moyens ou pour des questions de succession. Il y a une soixantaine de maisons abandonnées dont une quarantaine pour lesquelles on connaît les propriétaires. Il y a toute une démarche juridique pour prouver qu'une maison est un bien sans maître pour laquelle intègre le patrimoine communal, ça prend 15 ans.

Le droit de propriété en France est un droit fondamental. En revanche aujourd'hui, le risque, ce sont les maisons individuelles avec 2000 m² de terrain. Un promoteur arrive et propose 1,7 million d'euros, il peut l'acheter et faire construire une résidence. Et si beaucoup pensent que le maire peut s'opposer, ils se trompent, le maire ne peut rien. Imaginez si le maire pouvait s'opposer à des travaux dans une habitation, cela s'appellerait de l'abus de pouvoir. Le seul critère d'opposition est esthétique mais ça ne fonctionne qu'une fois. Si le promoteur respecte le PLU, le projet se fera même en cas de recours. C'est pour cela que nous faisons de la démocratie participative avec les habitants, pour améliorer le projet, et son insertion dans le quartier, ce qui est le cas à chaque fois. Lambersart est une ville bien née, belle, que nous essayons encore d'embellir.

😊 **Au sujet des crèches, il n'est pas toujours possible d'avoir une place, mais surtout quand une place se libère, on le sait souvent trop tard, pourquoi ?**

L'inscription en crèche associative à Lambersart passe depuis 2021 par "la liste d'inscription commune".

Ce dispositif vise à rendre plus transparent le processus d'attribution des places. Avant l'adoption de cette méthode, chaque parent s'inscrivait individuellement dans une, plusieurs, voire toutes les crèches associatives de la ville. Aujourd'hui, l'inscription se fait en ligne avant une rencontre pour définir les besoins de la famille. Un système qui met fin à une forme d'anarchie mais qui malheureusement ne permet pas pour autant de contenter tout le monde*.

Vous voudriez savoir plus tôt quand une place se libère, c'est une piste d'amélioration du système, cela est peut-être possible.

Plus généralement dès qu'un projet privé de logements sort, on demande aux promoteurs d'étudier la possibilité d'installer une crèche en rez-de-chaussée.



Le logo à découvrir sur la façade du Pré Fleuri.

😊 **Comment insuffler un sentiment d'appartenance à Lambersart pour resserrer les liens ?**

Avec notamment des événements et il y en a presque chaque week-end entre avril et le 14 juillet, qui est une fête magnifique avec des jeux, un spectacle pyrotechnique sur le toit du Colysée et un vrai bal populaire. Il y en a également pendant tout le mois de septembre. Entre les piétonisations, la journée des associations où il y a un monde fou, les spectacles organisés à la salle Malraux et les foulées, il y a beaucoup d'événements qui permettent aux Lambersartois de se rencontrer. De plus, pour fédérer les Lambersartois, nous avons démarré une démarche "I love Lambersart". Le logo a été peint sur la façade du Pré Fleuri, on compte le décliner dans les différents quartiers pour que l'on puisse se prendre en photo devant comme Berlin, Vienne ou New York. Mille autocollants ont aussi été distribués lors des vœux !

*Avec 280 places en crèche et 350 chez les assistantes maternelles, le taux de couverture des besoins est de 66 % contre 55 % dans le département. 80 à 90 places sont octroyées chaque année et un tiers des enfants de moins de 3 ans ne trouvera pas de place en crèche ou chez les assistantes, mais la Ville cherche à être toujours plus efficace.

Les rendez-vous de la
transition écologique

Le photovoltaïque

à Lambersart,
le choix de l'énergie renouvelable

**Nous vous avons présenté le projet en octobre 2023 :
la Ville s'est engagée dans un vaste chantier d'installation de panneaux photovoltaïques
sur ses bâtiments. Point d'étape sur ce projet d'ampleur.**

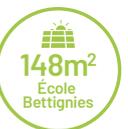
Au fait, le photovoltaïque, comment ça fonctionne exactement ?

Un panneau photovoltaïque est composé de cellules photovoltaïques, généralement fabriquées à base de silicium, qui permettent de convertir l'énergie solaire en courant électrique continu. Ce courant continu est ensuite transformé en courant alternatif grâce à un onduleur solaire afin d'être distribué dans les bâtiments. À Lambersart, le choix s'est porté sur l'auto-consommation de l'électricité produite,

directement par le site producteur, ou en cas de surplus, par d'autres sites consommateurs à proximité.

Aujourd'hui, où en est le déploiement sur les bâtiments municipaux ?

Entre octobre 2023 et fin février 2025, ce sont 2 400 m² de bâtiments qui auront été couverts de panneaux photovoltaïques ! Huit bâtiments sont, à ce jour, couverts de panneaux, certains ont dû faire l'objet de travaux de toiture ou de charpente pour pouvoir être équipés de ces dispositifs.



Est-ce économique et écologique ?

La durée de vie d'une installation photovoltaïque est estimée à 30 ans. On évalue qu'en un an, elle fournit autant d'énergie qu'il en a fallu pour sa fabrication. Aujourd'hui, sur l'ensemble des bâtiments équipés, les services municipaux estiment la production d'électricité fournie par ces installations à 21 % de la consommation totale de la Ville.

De plus, le bilan carbone d'une telle installation est situé entre 23 et 44 g CO²/kWh alors que les énergies fossiles (gaz/charbon) se situent entre 500g et 1 kg CO² pour la production d'1 kWh. Les procédés de recyclage sont eux aussi performants puisque plus de 95 % des installations photovoltaïques sont recyclables.



Chiffres clés :





Fascinants animaux !

La nouvelle exposition du Colysée permet de découvrir, par le travail d'artistes et de scientifiques, les comportements culturels et les compétences extraordinaires des animaux. Elle nous questionne sur notre rapport à ces autres vivants.

Riche exposition que « Regardez-nous ! Découvertes fascinantes du règne animal ». Elle occupe jusqu'au 23 mars toutes les salles du Colysée et propose une expérience diversifiée des dernières découvertes scientifiques sur les facultés des animaux mises en lumière ou revisitées par des artistes. Elle nous permet de changer de perspective et de point de vue face à nos cousins du monde du vivant. À voir à tout âge, en famille ou pas !

Personnages hybrides

Les deux grandes salles du premier étage sont dédiées, l'une aux comportements culturels des macaques du Japon, l'autre à la question des émotions animales. Le travail de l'artiste **Julien Salaud** est exposé dans la grande salle. L'artiste avait déjà présenté en 2019 au Colysée l'exposition *Jungle et sentiments*, et revient sur le thème de l'émotion, poursuivant sa réflexion sur le rapport des êtres humains avec les animaux. On admire un cerfaure, personnage mi-humain, mi-cerf, mi-proie, mi-chasseur dans une forêt symbolique. Autour, l'artiste a disposé deux autres sculptures, hybrides, et des photographies originales retravaillées entre naturalisme et préciosité. Une installation saisissante !

Des singes étonnants

L'autre grand pôle, « *Saru, singes du Japon* »

nous fait découvrir les photographies surprenantes et sensibles de macaques du Japon d'**Alexandre Bonnefoy**. Enrichies des explications des deux éthologues **Marie Pelé** et **Cédric Sueur**, elles nous font découvrir comment ces singes s'adaptent à des cadres de vie parfois extrêmes, et toute la vie sociale et les comportements culturels étonnants qu'ils ont développés (lire ci-contre). En parallèle de l'exposition, ne manquez pas les conférences des deux scientifiques et le film d'**Aurélien Prudor**.



Bêtes mal aimées

Au 2^e étage du bâtiment, les illustrations de **Marion Vandenbroucke** mettent en avant des « *Bêtes de mauvaise presse* », ainsi que s'intitule cette série : l'artiste nous invite à mieux connaître des espèces souvent mal-aimées, comme les rats ou les mouches, et un espace animé par les médiatrices du Colysée nous pousse, de 0 à 99 ans, vers plus de respect et d'attention pour ces petits auxiliaires vivants. Dans la salle de projection, le plasticien **Bertrand Gadenne**, qui s'est spécialisé dans des vidéos utilisant un procédé de surdimensionne-

nement, nous interroge avec son œuvre *Le Hibou*, et le film de Florent Lamiot et Thomas Lemoine, *Les secrets de la Deûle*, consacré à la biodiversité subaquatique, est diffusé en continu. On admire aussi, un peu partout dans le bâtiment, les oiseaux naturalisés issus de la riche collection des Musées de Saint-Omer.

La vision des enfants

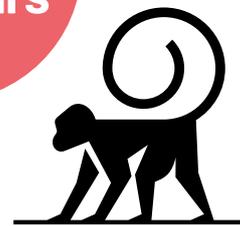
Au rez-de-chaussée du Colysée, c'est le dispositif « Quartier libre ! » qui revient. Après le Club photo et les artistes lambersartois, la Maison Folie s'ouvre aux plus jeunes. Des **élèves de moyenne et grande section des écoles maternelles** lambersartaises présentent avec le soutien de l'Inspection académique leurs créations plastiques autour du thème « *Les super pouvoirs des animaux* ». Pour les réaliser, ils ont observé les espèces locales, en particulier celles qui longent la Deûle. Les œuvres des enfants sont mises en valeur par les fresques éclatantes, sur le cycle des saisons, de **l'Atelier Amélie-Boquet**. Enfin, l'exposition s'enrichit du travail de l'association **Mosaïque Nomade**, qui a créé des petits animaux de notre écosystème en mosaïque et les a disséminés aux abords du Colysée.

Retrouvez les interviews en vidéo des artistes et scientifiques de l'exposition ainsi que toute la programmation parallèle sur www.lambersart.fr



EXPOSITION
23 jusqu'au
mars

« Chez les macaques du Japon, il y a beaucoup de rapprochements avec les humains »



Marie Pelé et Cédric Sueur, éthologues et primatologues, lambersartois

Qu'est ce qu'un éthologue ?

M.P. : L'éthologie, c'est la science du comportement animal, mais aussi des êtres humains. C'est basé sur l'observation des animaux dans leur milieu naturel et ça passe par des protocoles très cadrés, mais on peut aussi être amené à faire de l'expérimentation en milieu contrôlé. C'est passionnant d'essayer de comprendre les comportements des animaux, en particulier les macaques.

Qu'est-ce qui vous a amenés à étudier les macaques du Japon ?

C.S. : J'ai commencé ma thèse sur la prise de décision de différentes espèces de macaques. Puis je suis parti au Japon un an étudier plus précisé-

ment les macaques japonais. Ça m'a amené à travailler sur la transmission des comportements.

M.P. : C'est au Japon que sont nées l'éthologie et la primatologie. Les macaques japonais sont la première espèce de singes à avoir été étudiée de manière systématique à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Pourquoi avez-vous participé à cette exposition sur les macaques japonais ?

M.P. : Au Japon, on suivait un blog de deux illustrateurs, et quand ils sont rentrés en France, à Strasbourg, comme nous à l'époque, on a commencé à travailler ensemble car on s'est aperçu qu'il y avait très peu de médiation scientifique autour du macaque japonais.

C.S. : Ce projet a d'abord été un livre d'explications avec les photos d'Alexandre Bonnefoy, puis une expo qui tourne depuis 2016, puis on en a fait un film de 26 minutes avec Aurélien Prudor. C'est la première fois que l'exposition est réunie avec le film.

Qu'est-ce qui est marquant chez les macaques japonais ?

M.P. : En fonction des groupes, sur les différentes grandes îles, on va avoir des comportements culturels bien particuliers. Ça peut être de se baigner dans les sources d'eau chaude, c'est très souvent l'image d'Epinal, mais il y a aussi chez d'autres groupes la manipulation de pierres, le fait de faire des boules de neige pour jouer, de faire du rodéo sur des cerfs...

C.S. : On a pensé pendant longtemps que la culture restait une chose très humaine, puis on a démontré que la culture s'appliquait aux macaques japonais, aux chimpanzés, et maintenant à presque toutes les espèces animales.

Est-ce qu'on a donc raison d'essayer de se retrouver, humain, dans cet animal ?

C.S. : Cette question de l'anthropomorphisme est une question vraiment principale en ce moment chez les primatologues et les éthologues. Chez les macaques, il s'avère qu'il y a beaucoup de rapprochements avec les humains. Les processus intellectuels derrière les comportements sont le plus souvent similaires.

M.P. : Certains des comportements culturels des macaques japonais sont d'origine anthropique, ils ont imité les humains. C'est ça aussi la culture, c'est un nouveau comportement qui va se transmettre.

C.S. : Mais aussi, en tant qu'humain, on a beaucoup copié ce qu'il y avait dans la nature, on a beaucoup observé. Donc on n'est plus dans de l'anthropomorphisme, en fait on se copie tous. Cela nous fait sentir plus proches des animaux. Nous animerons des conférences à ce sujet.

En avez-vous fini avec ce sujet ?

M.P. et C.S. : C'est sûr que non ! On a un programme d'échanges avec l'université de Kyoto pour continuer à étudier les macaques japonais. Mais on mourra, on n'aura pas toutes les réponses !

Les services municipaux rassemblés sur le site de l'hôtel de ville

De nombreux travaux ont été engagés pour accueillir les services animation, culture, sports et petite enfance à l'annexe Clemenceau, dans l'ancien CCAS, et pour libérer le 1^{er} étage du Pôle animation au profit du centre social Lino-Ventura.



L'annexe Clemenceau

L'actuelle municipalité avait promis de redonner au 1^{er} étage du Pôle animation, situé au 1 avenue du Parc, sa vocation initiale en lien avec le quartier du Bourg et du Pacot-Vandracq, via le centre social Lino-Ventura. « Cet engagement est désormais tenu depuis la mi-janvier » explique Fouad Laoutid, adjoint aux travaux.

Le service municipal culture, sport et animation, installé dans une partie du bâtiment depuis plus de dix ans, a été transféré sur le site de l'hôtel de ville, tout comme le service petite enfance, auparavant localisé rue du Bourg.

Désormais, en harmonie avec les activités proposées par le centre social, le rez-de-chaussée du Pôle animation accueille toujours la ludothèque municipale Histoire de jouer ainsi que la médiathèque Jules-Verne, gérée par la Bibliothèque pour tous du Bourg.

« Le regroupement des services municipaux sur le site de l'hôtel de ville a été rendu possible grâce à des travaux et une opération en chaîne entamée en mai 2022 », précise l'adjoint. Tout a commencé avec le déménagement du CCAS dans un bâtiment neuf, moderne et adapté à l'accueil du public, situé à l'arrière de l'hôtel de ville. Les autres services présents sur ce site ont également été relocalisés, notamment le service petite enfance, qui est passé par des locaux loués rue du Bourg puis par le centre De Gaulle.

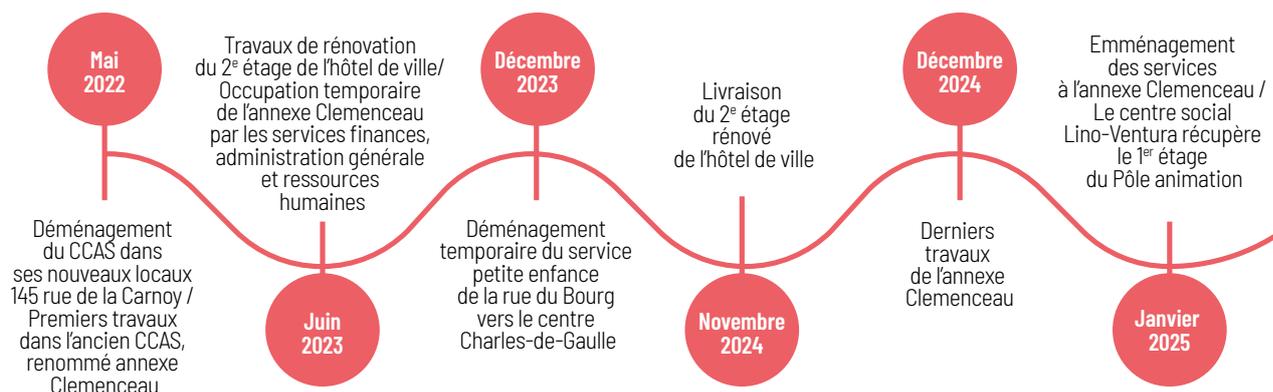
L'ancien bâtiment du CCAS, désormais vide, était dans un état de vétusté avancée et particulièrement énergivore. Après réflexion, il a été décidé de le rénover. Mais dans un premier temps, après quelques travaux d'urgence, il a servi temporairement à héberger les services

d'administration générale, de finances et de ressources humaines, dès juin 2023. Cette relocalisation a permis la rénovation du 2^e étage de l'hôtel de ville, également très énergivore.

Toutefois, certaines pièces du bâtiment étaient si dégradées que des agents ont dû être installés dans des bureaux de l'hôtel de ville initialement prévus pour les adjoints. Ce n'est désormais plus qu'un souvenir : le 2^e étage de la mairie, entièrement rénové, a accueilli de nouveau ces services de soutien, rarement en contact direct avec le public, en décembre dernier.

Parallèlement, l'annexe Clemenceau, nom donné à l'ancien CCAS, a été presque intégralement rénovée. Les services y ont emménagé progressivement à partir des vacances de Noël.

Chronologie d'un déménagement annoncé





« Le centre social **Lino-Ventura** est destiné à tous les Lambersartois »

Le centre social occupe maintenant tout le 1^{er} étage du Pôle animation et le projet social est en plein renouvellement.

Le point avec Sonia Loquin, présidente, et Cindy Peset, directrice.

Après ce déménagement de bureaux, on a envie de demander : alors, heureuses ?

Sonia Loquin : Oui, c'est un grand bonheur ! Enfin, notre centre social, qui vient de fêter ses 60 ans, récupère le premier étage du Pôle animation, comme cela était prévu lors de sa construction vers 2012 !

Cindy Peset : Ça nous permet d'être plus à l'aise pour travailler, recevoir les gens, et surtout, nous disposons d'une belle salle dédiée à l'accueil jeunesse.

Pouvez-vous présenter le centre social ?

C.P. : C'est un lieu d'animation pour tous, de 0 à 99 ans, qui accompagne les projets des habitants et travaille avec de nombreux partenaires. Nous avons trois secteurs : petite enfance avec le multi-accueil de 20 places pour les 0-3 ans, enfance-jeunesse avec le Lino club kids et le Lino club ados, et adultes-seniors-familles avec près d'une vingtaine d'ateliers et activités.

S.L. : On est là pour toute la ville. D'ailleurs, depuis quelques années, le centre social s'est ouvert à tous les quartiers : 54 % des adhérents n'habitent pas le Pacot-Vandracq.

Vous êtes en train de renouveler votre projet social, comment cela se passe-t-il ?

S.L. : Nous travaillons avec les salariés, les adhérents, le conseil d'administration en lien avec tous les partenaires-financeurs. Il y a trois étapes : l'évaluation du projet en cours, qui se termine, le diagnostic des besoins du territoire et de nos moyens internes, et enfin, l'écriture du projet pour les 4 prochaines années. Un projet qui se transforme ensuite en actions.

C.P. : Toutes les actions et animations sont conçues pour répondre à une demande des habitants et sont des supports pour des objectifs : de santé, de lien social, de valorisation personnelle, d'intégration...

Quels sont vos autres motifs de satisfaction ?

S.L. : Nous avons de bonnes relations avec la municipalité, on est reconnu, soutenu et épaulés. L'équipe de salariés est formidable, avec une grande cohésion, et nous avons des bénévoles très investis : sans eux on ne ferait pas la moitié de ce qu'on propose !

C.P. : La plupart de nos innovations ont rencontré le succès : je pense en particulier à l'accompagnement numérique, qui répond à un besoin sur le territoire pour les seniors mais aussi pour les jeunes, et surtout le repair café, qui est victime de son succès.

Un souhait pour l'avenir ?

S.L. : Notre prochain combat, c'est de disposer d'une signalétique visible, en ville comme sur le bâtiment.

C.P. : C'est un vrai besoin, une demande des habitants, que le centre social soit mieux identifié.

Le centre social en chiffres

772
adhérents

18
salariés

32
bénévoles





Rue des Blanchisseurs : un projet qui répond au cahier des charges des concertations

Loger Habitat, GBL Architectes et EMa Paysage ont présenté le projet de résidence sur le site point P, avant le dépôt du permis de construire en mars prochain.



Projet en cours de validation par l'Architecte des Bâtiments de France

La dernière réunion publique au sujet du projet de la rue des Blanchisseurs à Canteleu, également appelé projet Point P, datait de juin 2024. Une autre était bien prévue en décembre « mais elle a dû être retardée en raison d'échanges nécessaires avec l'Architecte des Bâtiments de France sur une première version du projet » expliquait en introduction l' élu Nicolas Burlion. Les promoteurs ont depuis revu leur copie et la réunion du 15 janvier pouvait être celle de la présentation officielle. La salle Jules-Maillot était copieusement garnie, signe que l'info était bien passée dans le quartier (dans Lambersart Info, sur les réseaux sociaux et un flyer toute boîte). Une occasion pour l' élu à l'urbanisme de rappeler : « À Lambersart dorénavant, on ne cache pas le projet ». Bien au contraire, plus on est nombreux et plus on pèse sur un projet qui s'adapte au quartier ! Le respect mutuel observé a permis à chacun de s'exprimer librement. Dans un premier temps, c'est Aude Feret, responsable de programmes de Loger Habitat, qui a présenté les réponses apportées aux inquiétudes et aux demandes des habitants exprimées lors des quatre premières concertations et des différents ateliers : impact carbone, bruit, espaces verts, services à la personne, potager collectif, arbres, jeux pour les enfants, crèche, etc. La responsable a presque commencé toutes ses phrases par « vous souhaitiez » et aurait pu les finir par « on l'a fait ». Le cahier des charges a été respecté et c'est bien là l'essentiel.

Création d'un square et d'un jardin

Thomas Loïez de GBL Architectes, a pour sa part décrit précisément le projet d'une seule résidence qui prend aussi en compte

les demandes des riverains. Le programme comprendra « 91 logements dont 49 en accession libre, 10 en accession abordable et 32 conventionnés ». S'il est prévu 103 places de parking pour les logements, 2 pour un service d'autopartage disponible pour tout le quartier, 15 places seront mises en vente pour les habitants du quartier. C'est donc 30 ménages qui verront la problématique du stationnement diminuer dans le quartier : les 15 se garant dans l'emprise du projet et les 15 profitant de l'espace public libéré. Architecturalement, « notre volonté était de garder pour la résidence une logique esthétique similaire à l'image de celle du quartier, en terre cuite mais avec



des toitures végétalisées ». Emmanuel Miesch, paysagiste, a insisté sur la création d'un square « ouvert pour tous que j'aime appeler salon urbain ou coin discute ». Surtout, on passe d'un site 100 % construit et macadamisé, sans aucun espace vert, à un site végétalisé grâce au cœur d'îlot qui devient un très grand jardin (30 % du site), aux toitures végétalisées mais aussi aux barrières végétales, au revêtement perméable des places de parking, et à l'érection de buttes paysagères avec 61 arbres de haute tige.

Pour la gestion de l'eau, le paysagiste a imaginé un canal végétalisé et une mare qui drainera l'eau « avant de la voir disparaître dans les 24/48h après les averses ».

Parole libre

Aude Feret, avant de laisser la parole aux habitants présents, a dévoilé les différentes phases du projet. Le permis de construire sera déposé en mars prochain avec un démarrage des travaux prévu fin 2026 et une livraison en 2028. Il y a bien entendu eu quelques inquiétudes et bruissements, « l'intérêt général n'est pas une juxtaposition d'intérêts particuliers » a souligné Nicolas Burlion. Mais beaucoup sont repartis rassurés : non, le projet ne supprimera pas de places de parking dans la rue des Blanchisseurs, pendant le chantier les compagnons se garantiront à l'intérieur du site, les travaux ne pourront jamais commencer avant l'heure légale, l'entrepôt à l'arrière sera rénové mais pas modifié, une étude sur la circulation a été lancée et les commerces ne pourront pas se substituer à des services dans les cellules du rez-de-chaussée. Une habitante a demandé à ce que le square soit fermé pour éviter les nuisances la nuit. Pour finir, un riverain s'est interrogé : « Le projet présenté pourrait-il être modifié par vos soins avant signature du permis de construire ? » Non, il n'y aura aucun tour pendable, le projet présenté par Loger Habitat ce 15 janvier sera le projet qui reprend l'ensemble des éléments soulevés lors de la concertation.

Le calendrier prévisionnel

- **Mars 2025** : dépôt du permis de construire
- **Fin 2026** : début des travaux
- **Fin 2028** : livraison de la résidence

Rejoignez la commission extra-municipale démocratie participative

La municipalité a créé en 2022 des commissions extra-municipales. Consultatifs, ces organes de réflexion examinent les sujets qui leur sont soumis, émettent des avis, et formulent des propositions au conseil municipal.

La commission extra-municipale démocratie participative recrute à nouveau des habitants volontaires. Il s'agit d'y promouvoir la citoyenneté, améliorer l'action municipale et les modes de participation.

Intéressé ? Candidatez, en expliquant brièvement vos motivations, à l'adresse jeparticipe@ville-lambersart.fr.



Nouveaux noms pour une plaine et un parvis

La population a été consultée et a pu voter via le site internet et en assemblée de quartier pour aider choisir les nouvelles dénominations pour la plaine du Cosec, dans le quartier Nord-Ouest, et pour le parvis Abbé-Pierre, devant l'espace Coubertin au Pacot-Vandracq. Les nouveaux noms ont été discutés et votés par le conseil municipal le 19 décembre.

1 La plaine du Cosec s'appelle désormais la plaine Norbert-Ségard, en raison de sa proximité avec la salle

de sport du même nom. Les Lambersartois avaient le choix entre ce nom et ceux d'Alice Milliat, sportive, et de Kaniv, ville ukrainienne amie de Lambersart.

2 Le parvis Abbé-Pierre devient le parvis Thérèse-Tryoen, fondatrice puis présidente du centre social Lino-Ventura, très engagée dans la vie du quartier Pacot-Vandracq. Les citoyens pouvaient aussi choisir parvis Kaniv ou parvis Alice-Milliat.

Le village de la participation : encore plus de proximité



Après la réunion publique du jeudi soir, les assemblées de quartier sont toujours constituées d'un deuxième temps deux jours après, le samedi matin, de 9h à 11h. L'occasion, justement, de prendre son temps pour aborder un ou des sujets précis sous un format de rencontre. Pour ce temps fort, la formule "village de la participation" s'installe dans votre quotidien. Testé lors de la fête de l'arbre, le village de la participation a été installé et apprécié lors de l'assemblée de quartier Nord-Ouest, et il revient pour l'assemblée de quartier Canon d'or-Champ de courses

et pour l'assemblée de quartier Canteleu. Vous serez accueillis par des membres de la cellule Dynamiques participatives sur différents stands, et vous pourrez vous renseigner et donner votre avis sur différents sujets, en ayant à votre disposition des plans ou documents d'information.

Ce **samedi 25 janvier**, les sujets abordés seront le plan d'aménagement de l'avenue Becquart et de la rue de l'Abbé-Lemire, le nouveau restaurant scolaire République, et les projets participatifs des habitants. En parallèle sera organisée une marche d'observation dans le quartier sur le thème des mobilités.

Samedi 1^{er} mars, les stands permettront de s'informer sur l'aménagement des voiries des rues Ampère et Abbé-Desplanques, l'action zéro déchet grâce notamment à l'embauche de deux personnes en service civique, et le projet de dispositif Angela de sécurisation de l'espace public pour les femmes, au niveau de l'avenue de Dunkerque.

Venez nombreux !



Calendrier des prochaines concertations et assemblées de quartier

Samedi 25 janvier
9h-11h

Castel Saint-Gérard
Village de la participation
Canon d'or / Champ de courses

Mardi 28 janvier
18h30

Hôtel de ville
Réunion d'information
Projet Bonte en mutation(S)

Mardi 25 février
19h30

Hôtel de ville
Réunion d'information
Projet courts de tennis-padel
Complexe sportif
Georges-Delfosse

Jeudi 27 février
20h-22h

Centre Jules-Maillot
Assemblée de quartier
Canteleu

Samedi 1^{er} mars
9h-11h

Centre Jules-Maillot
Village de la participation
Canteleu

L'Observatoire de la participation recrute

Pas de politique de démocratie participative sans une instance garante de son bon fonctionnement : c'est le rôle de l'Observatoire de la participation, une instance composée de 9 membres volontaires, créée en 2021. Plus précisément, l'Observatoire veille à la réelle mise en pratique de la politique de démocratie participative : il suit les réunions et les activités ayant trait à la démocratie participative et il est chargé au final d'émettre annuellement des avis pour faire avancer les pratiques. Il a déjà rendu compte de son activité auprès du Conseil Municipal et dans deux précédents Lambersart Info.

Cette mission, d'une durée de 2 ans renouvelable une fois, vous intéresse ? Posez votre candidature par courriel : observatoiredelaparticipation@gmail.com

L'aventure « Les Ondes Lambersartaises » a débuté en 2023, « lors de la Journée rencontre associations, quand des étudiants de l'ESJ Lille (École Supérieure de Journalisme) sont venus me voir avec la volonté de monter une émission de radio » explique Arnaud Darras. Le directeur de RPL a dit banco et il ne le regrette pas : « Les sujets sont locaux et sont traités professionnellement. C'est un projet que j'aime beaucoup ! » Pour la deuxième saison débutée en septembre, c'est Laia, Salomé et Alexandre qui se sont proposés. Tous les trois membres de l'Académie, un tremplin pour rentrer à l'ESJ, les étudiants n'y connaissaient rien à la radio. « C'est du DIY (Do it Yourself) » dit Salomé, ce qu'Alexandre confirme



Associatif & Citoyen

Les Ondes Lambersartaises, une heure d'actu sur RPL réalisée par des étudiants de l'ESJ.

en indiquant : « Nous avons appris sur le tas ». De telle sorte, indique Laia, que « notre première émission n'a pu être diffusée en radio, parce que nous avons rencontré des soucis ! » Depuis, l'équipe a progressé techniquement et a appris à réfléchir aux sujets qu'elle allait traiter.

Justement c'est quoi le principe des Ondes Lambersartaises, diffusées une fois par mois le dimanche de 11h à 12h sur RPL et disponible en replay sur le site de la radio ? « Nous choisissons un sujet d'actualité lambersartois »

expliquent-ils en chœur. Durant l'automne, les jeunes étudiants originaires de Lambersart, Brest et Lyon ont consacré une émission à l'exposition Vivantes du Colysée, « un enregistrement de 40 minutes avec les artistes exposants mais aussi les agents du service culture de la Ville » explique Salomé. Laia pour sa part garde un excellent souvenir « de l'émission sur le repair café du centre social Lino-Ventura où nous avons été très bien accueillis ».

Essayer la radio, c'est l'adopter ? Pour Alexandre, c'est clair, « j'ai toujours

voulu faire de la radio et là mon envie est renforcée ». Il faut dire « qu'on s'éclate » explique Salomé, ajoutant que « l'heure d'émission est ponctuée de chroniques personnelles sur des sujets aussi différents que le Black friday ou le film Monsieur Aznavour ». La prochaine émission aura lieu fin janvier ! Des vocations sont nées, vous ne serez pas surpris de les entendre sur d'autres ondes, c'est tout ce que souhaite Arnaud Darras en rappelant : « C'est l'ADN d'une radio associative de jouer un rôle de tremplin vers des radios nationales ».

Hommage à Yvon Cousin



Nous avons appris avec tristesse le décès, le 13 janvier, de Monsieur Yvon Cousin. Né à La Chapelle d'Armentières le 27 février 1939, il était retraité, ancien inspecteur de l'enseignement technique de l'Éducation Nationale. Pour les Lambersartois, il fut élu de 1989 à 2020, occupant les fonctions de Premier adjoint de

2008 à 2014. Il eut bien d'autres délégations (sécurité, jeunesse, affaires patriotiques, démocratie participative). Son engagement au service des Lambersartois et de sa ville qu'il connaissait parfaitement n'a jamais faibli. Lambersart perd un de ses grands serveurs. Nous présentons nos condoléances à sa famille et à ses proches, et nous associons à leur peine.

Daniel Bouwet est décédé



Résistant, dernier témoin de la déportation du Train de Loos, Daniel Bouwet, natif de Lambersart, est décédé le 13 janvier dernier, à l'âge de 98 ans. Il avait été élevé au grade ultime de Grand-Croix de la Légion d'Honneur il y a deux ans, dans les salons du Centre de Gaulle. Il était devenu Résistant à 17 ans, en 1943. Arrêté deux fois, il était

finalement envoyé dans les camps de concentration par le dernier Train de Loos. Sa vie au service de la France ne s'est pas arrêtée là puisqu'il a combattu ensuite en Indochine et en Algérie. Il habitait désormais Lomme. Son épouse, qui lui a donné trois enfants, était décédée l'an dernier. Nous présentons nos condoléances à sa famille et à ses proches.

Nouveau

Ils font vivre Lambersart

La Boutique de Lily, un concept store chaleureux

Parfois le hasard fait bien les choses. Mon Dress Code, rue de Lompret, déménageant dans une autre ville, le mari d'Alicia invite sa compagne à se lancer dans une aventure qu'elle a toujours voulu tenter. Quelques semaines plus tard, on y est, La Boutique de Lily, en hommage aux enfants du couple, a ouvert ses portes et Alicia peut vivre son rêve. « C'est un concept store, chaleureux et cosy, pour lequel j'ai voulu une ambiance *« comme à la maison »* explique Alicia. Que trouve-t-on dans cette belle boutique ? Des vêtements, *« en petites séries pour que ça change tout le temps, avec notamment de beaux pulls made in Italie par exemple, mais aussi des bijoux de la créatrice Sophie Deschamps »*. La Boutique de Lily renferme beaucoup de trésors : la collection Matchy-Matchy est une invitation à venir en famille, vous y trouverez également des accessoires tels que des pochettes ou des foulards Apache ou des ballons Ratatam. Alicia souhaite que les gens qui franchissent le pas *« se sentent bien et y trouvent aussi des petits prix »* confie-t-elle. C'est pourquoi on peut trouver dans la boutique des coffrets pour le bain, des savons artisanaux et de la papeterie avec des cartes à offrir, ou encore des cadeaux de naissance ! Et si vous ne savez pas quoi choisir comme cadeau, vous pouvez aussi bien offrir la carte cadeau de la boutique !

334 rue de Lompret • facebook instagram • Tél. 03 20 15 81 22
De 9h30 à 19h du lundi au vendredi, le samedi de 11h à 19h, fermée le mardi



La belle vitrine de la boutique ARTchipel

Située avenue Becquart, la boutique de cadeaux de créateurs ARTchipel a participé avec plus de 1000 commerces de proximité au concours des plus belles vitrines de Noël organisé par @petitscommerces. Grâce notamment à la mobilisation des clients, la boutique a terminé à la 3^e place à la finale régionale. Félicitations à Isabelle Decke, la gérante !



Mousse et tanin, par ici la bonne bouteille

Vous reconnaîtrez peut-être ou sûrement Marion, ancienne de chez Maître Georges, quand vous franchirez la porte de Mousse et Tanin, rue du Bourg, à l'emplacement de l'ancien coiffeur, à côté de la laverie. Le concept ici est simple, c'est celui d'une cave à vin et à bières, *« où l'on peut retrouver les incontournables et autres classiques en bières et en vins »* dit-elle. Pour la bière, vous trouverez donc les meilleurs brasseurs du Nord comme Célestin ou PVL par exemple. Pour le vin, qui occupe une plus grande partie du commerce, Marion vous propose tous les terroirs de France, *« avec beaucoup de prix différents dès 8€, et une gamme cohérente et de qualité »*. Les classiques comme Uby et Haut-Marin sont bien présents, mais le plaisir de Marion, c'est le conseil. *« On a tout ici pour être à l'aise ! »* Pour acheter une bonne bouteille ou pour faire un cadeau, vous serez reçu avec un grand sourire.

Marion a choisi Lambersart pour installer Mousse et Tanin *« tout simplement parce que je suis lambersartoise et que j'avais envie d'un commerce à taille humaine »*. Installée depuis décembre, elle a le projet d'ouvrir sa cave aux vins du monde ou encore de proposer les apéritifs qui se marient bien avec les vins et les bières. Des coups de cœur ? Marion nous sort deux belles bouteilles dont *« le Terre Rouge de Bois Mazé, un vin d'Anjou à la puissance maîtrisée »* ou encore *« ce Saint-Véran du domaine d'Auvigüe, un vin charpenté et assez puissant »*. Rosé, blanc ou rouge, Marion vous accueille rue du Bourg.

196 rue du Bourg. Tél. 03 61 05 77 81
Du mardi au vendredi, de 10h à 12h30 et de 15h à 19h, le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h30

Tribunes

La concorde

Chaque 11 Novembre, chaque 8 Mai, nous retrouvons nombreux pour célébrer la paix retrouvée. Tout le monde se réjouit donc qu'Israël et le Hamas aient signé un accord de cessez-le-feu afin qu'un terme soit mis à une guerre qui aura tué des milliers de civils des deux camps. D'autres populations subissent encore les affres des combats (et nous pensons en particulier à l'Ukraine et à la ville amie de Lambersart, Kaniv).

Souhaitons que les dirigeants des parties belligérantes aient le courage de discuter, et de sortir de ces conflits. À un tout autre niveau, réjouissons-nous que deux villes, Lambersart et Lomme, qui, il y a quelques années, n'avaient aucune relation, travaillent dorénavant main dans la main, pour le bien de leurs habitants. L'épicerie solidaire lommoise accueille des Lambersartois, la dangereuse rue Eugène-Descamps,

après les travaux en cours, sera apaisée d'ici l'été grâce au travail collaboratif entre nos deux villes, et la stratégique avenue de Dunkerque, dans les années à venir, sera remodelée au bénéfice des commerçants, des piétons et des cyclistes. La concorde offre toujours plus de bénéfices que les querelles d'ego, qui ont trop longtemps empoisonné les relations avec nos villes voisines.

Groupe "Un nouveau souffle pour Lambersart" • unnouveausoufflepourlambersart@gmail.com

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2025 !

Participez à nos vœux le 25 janvier - 11h
À cette occasion, nous vous invitons, avec Laurent Frappart, à une cérémonie conviviale à la Ferme du Mont Garin.
Ce moment sera l'occasion d'échanger avec vous sur l'avenir de Lambersart.
Nous avons voté contre le budget proposé par le maire.
Lors du dernier conseil municipal, nous avons estimé que celui-ci ne reflétait pas l'ambition que nous souhaitons

pour notre ville et ses habitants.
Nous déplorons le refus de débattre du rétablissement de l'éclairage public alors que les prix de l'énergie baissent, malgré un sentiment d'insécurité croissant.
L'explication avancée, liée à la biodiversité, peut être entendue, mais nous souhaitons connaître votre avis !
Quid de la modernisation et de l'entretien des caméras de vidéoprotection ?
La majorité ne sait parler que de difficultés

financières.
Cela permet de justifier la suppression définitive des coquilles de Noël pour quelques milliers d'euros, la suppression des moments de convivialité avec les seniors ou les anciens combattants (banquets), la ville triste pendant les fêtes de Noël ; oui la ville triste et dont l'aura dans la métropole ne brille plus !
Parlons-en !
Venez le 25 janvier !

Groupe "Lambersart avec vous" • contact@lambersart-avec-vous.fr • <https://www.lambersart-avec-vous.fr>

Faites vos vœux !

L'ensemble des forces de gauche et les citoyens progressistes ont présenté leurs vœux le 10 janvier. À cette occasion, les présents étaient invités à formuler leurs vœux pour la ville et ses habitants.
Parmi ceux-ci, ont été mis en avant l'impératif de structurer une offre d'accueil de la petite enfance qui soit abordable par les jeunes familles dont les salaires sont rarement les plus élevés, de gérer mieux nos biens

communs, notamment les ressources en eau, qu'elles viennent du ciel ou de la terre, de disposer d'un pôle d'accès gratuit aux œuvres et aux savoirs avec une médiathèque renforcée, de porter une attention plus forte aux retraités et personnes âgées, de s'intéresser davantage aux difficultés du quotidien des Lambersartois, de s'engager clairement en faveur de la gratuité des transports publics comme l'ont fait déjà d'autres

métropoles en France et dans le Monde.
Les forces du progrès social et écologique s'entendent pour dénoncer le refus de la solidarité en matière de logement par ceux qui instrumentalisent la colère des gens et l'écologie. Nous devons préparer notre ville aux évolutions obligées en terme d'accueil et de modes de vie de ce siècle.
Exprimez nous vos attentes :
caplambersart2026@gmail.com

Groupe "Lambersart sociale, écologique et solidaire" • lambersart.sociale.ecologique@gmail.com • FB: @elusLambersart.sociale.ecologique.et.solidaire

Méprisant ?

La ville obtient des prix, ce qui me réjouit pour le personnel municipal qui travaille tant sans toujours les moyens et sans vraie reconnaissance.

Constatons à nouveau l'attitude agressive de certains élus majoritaires lors d'interpellations dérangeantes en conseil municipal. Il faut raison garder.

Plus jamais ça, vigilance pour 2025 et la suite...
Très bonne année à tous :
santé, solidarité, réussite.

"Lambersart, écouter et agir" • Alain Mazereeuw • Conseiller municipal indépendant • 06.26.73.69.85 • lambersartecouteragir@yahoo.com

Charlie, pour ne pas oublier

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2025 avec une année la plus sereine possible. Cette année, nous commémorons

les attentats de janvier 2015. Prenons le temps de l'expliquer aux plus jeunes et de nommer les victimes. Les livres,

les dessins nous invitent à la réflexion. Et le film Dieu peut se défendre tout seul est à voir et revoir.

Carole Domrault-Tanguy • Conseillère municipale • cdomrault-tanguy@ville-lambersart.fr

La mairie vous répond !

Voici une sélection de questions envoyées par des habitants et nos réponses qui peuvent intéresser les Lambersartois.



Le 7 décembre

J'avais évoqué l'intérêt d'installer des bancs sur les grandes artères de la ville, je pense notamment à l'avenue de l'Hippodrome mais pas seulement. Je rappelle l'intérêt du sujet, à savoir les personnes à mobilité réduite à titre principal et subsidiairement, la possibilité pour les touristes de pouvoir admirer notre patrimoine architectural.



Il y a eu plusieurs bancs d'installés dans le quartier Verghelles et devant le centre Eugène-Duthoit. Pour le moment, les élus en charge de la mobilité, des seniors et du handicap ont identifié 78 bancs à installer. Il faut compter environ 1200€ TTC pour un banc trois places, aussi le contexte financier de la ville nécessitera d'identifier le critère d'urgence de certaines de ces installations pour 2025.

Le 30 décembre

Savez-vous quel commerce va remplacer le traiteur Govaert sur Lambersart ?



Ce sera un boucher traiteur de la Flandre, "Au fil du couteau", qui a déjà deux magasins à Méteren et Steenvoorde.

Le 1^{er} janvier

Vos points de collecte me semblent éloignés pour amener mon sapin à pied. Obligation de se déplacer en voiture. Le déposer en déchetterie, cela demande une voiture il me semble !



Le plus proche de votre domicile est à 800m. Pensez à d'autres déplacements (courses, loisirs, écoles) qui vous rapprocheraient peut-être d'une autre des 7 zones d'apport volontaire. Vous pouvez également le déposer en déchetterie comme vos autres déchets verts (feuilles mortes, tontes, branches...). Ce service municipal est une offre complémentaire non obligatoire. Si pour 2025 vous souhaitez opter pour un sapin durable, voici le conseil de Gérard, un internaute : « Depuis 5 ans, notre sapin est en pot pleine terre. Décorations pour l'été, Noël, le passage à l'an prochain. La décoration change au fil des saisons. Aucun entretien. Super ! »



Le 9 janvier

Travaillant une fois par semaine à Paris, j'ai pris l'habitude de déposer mon véhicule sur le parking de Match à 7 heures. Il est systématiquement repris par mon mari vers huit heures quand il dépose les enfants à Sainte-Odile. Depuis quelques temps, des personnes nous barrent l'accès au parking. Avez-vous des informations à ce sujet ?



Le parking appartient au magasin Match. Une convention a été passée, il y a 35 ans, afin que les usagers du métro et du bus puissent s'y garer, au même titre que les clients du magasin. La direction du magasin s'est aperçue que de nombreuses personnes qui utilisaient ce parking n'étaient ni clientes du magasin, ni usagères des transports en commun. C'est la raison pour laquelle elle a fermé ce parking. Cependant, un espace de parking résiduel a été conservé pour les usagers des transports en commun, comme le stipule la convention.

Sorties

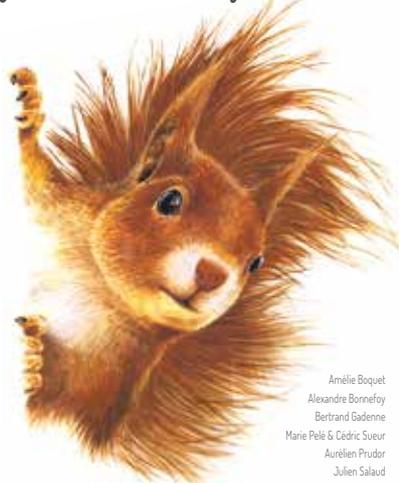
CULTURE

LOISIRS

ÉVÈNEMENT

JUSQU'AU 23 MARS

Regardez-nous ! Découvertes fascinantes du règne animal



Amélie Boquet
Alexandre Bonnefoy
Bertrand Gadenne
Marie Pelé & Cédric Sueur
Aurélien Prudor
Julien Salaud
Marion Vandembroucke
Mosaïque Nomade

et les élèves de Moyenne et Grande Section des écoles de Lambersart

REGARDEZ-NOUS !
Découvertes fascinantes du règne animal

Exposition avec les artistes et scientifiques Amélie Boquet, Alexandre Bonnefoy, Bertrand Gadenne, Marie Pelé & Cédric Sueur, Aurélien Prudor, Julien Salaud, Marion Vandembroucke, Mosaïque Nomade, et avec les élèves de Moyenne et Grande Section des écoles de Lambersart.

Colysée | Gratuit | Tout public

03 20 006 006 | www.lambersart.fr

25 JANVIER • 15H30

Les noms locaux des rues de Lambersart

Syndicat d'initiative Les amis de Lambersart
Conférence animée par Eric Parize, co-auteur des livres sur l'histoire des rues de Lambersart.

Pôle animation | Gratuit, sans réservation

25 ET 26 JANVIER • 9H À 16H30

Exposition bourse philatélique



Club philatélique lambersartois
Avec tombola.

Ferme du Mont Garin | Gratuit

06 30 38 45 77

26 JANVIER, 9 ET 23 FÉVRIER • 14H30 À 17H30

Café textile

Venez tisser du lien autour du fil ! Broderie, couture, tricot... Apportez votre ouvrage et votre mug.

Colysée | Gratuit, sans réservation

26 JANVIER • 16H

Le journal d'une majorette

Pièce de théâtre écrite et mise en scène par Florian Hanssens, interprétée par Emilie Deletrez et Marielle Duroule. Dans le cadre du festival Lambers'art du rire. Billetterie en ligne ou sur place.

Salle André-Malraux | 10 €

www.lambersart.fr

27 JANVIER ET 24 FÉVRIER • 20H À 22H

Les lundis qui chantent

Séance de chant choral ouverte à tous.

Centre Jules-Maillet | 2 €

29 JANVIER ET 12 FÉVRIER • 16H30

L'heure du conte

Un moment de lecture animée et un voyage dans le monde des petites et grosses bêtes qui nous entourent. Dans le cadre de l'exposition "Regardez-nous".

Colysée | Gratuit, sans réservation

De 2 à 6 ans

30 JANVIER • 18H15

Les Allemands et l'automobile



Amitiés internationales

Conférence animée par Annick Sys. Quels rapports les Allemands entretiennent-ils avec leur voiture ?

Centre Eugène-Duthoit

Gratuit, sans réservation | Tout public

amities-internationales.fr

31 JANVIER • 17H30

Rencontre littéraire

Bibliothèque pour tous du Bourg
Avec l'auteur lambersartois Vincent Cordonnier, pour son roman "Saint-Paul, la prison hors les murs", qui raconte une expérience humaine sur l'île française de Saint-Paul, dans le sud de l'Océan indien. Suivi d'une séance de dédicaces.

Pôle animation | Entrée libre

31 JANVIER ET 28 FÉVRIER • 14H À 16H

Atelier généalogie

Syndicat d'initiative Les amis de Lambersart
Vous souhaitez commencer l'arbre de votre famille, vous avez une question sur l'un de vos ancêtres... Rendez-vous à cette permanence, 162 rue de la Carnoy.

Syndicat d'initiative | Gratuit

31 JANVIER • 18H30

Projection du film "Saru"



« Saru, une histoire de transmission culturelle de macaques japonais », un film d'Aurélien Prudor. Suivi d'un temps d'échange avec les scientifiques et d'une dédicace du livre « Saru, singes du Japon » d'Alexandre Bonnefoy, Marie Pelé et Cédric Sueur. En partenariat avec la librairie Au temps lire. Dans le cadre de l'exposition "Regardez-nous".

Colysée | Gratuit, sur réservation

Tout public | www.lambersart.fr

1^{ER} FÉVRIER • 15H30 À 17H

Club Accro'sbulles

Bibliothèque pour tous du Bourg
Lancement du 1^{er} prix de la BD adultes et présentation de nouveautés BD.

Pôle animation | Entrée libre

1^{ER} FÉVRIER • 16H30

Visite guidée enfants-parents

Partez à la découverte de l'exposition "Regardez-nous" de façon ludique, grâce à cette visite sensorielle à destination des tout-petits.

Colysée | Gratuit, sur réservation

De 2 à 6 ans. | www.lambersart.fr

1, 2, 15 ET 16 FÉVRIER • 13H À 18H

Après-midi jeux de société

Venez jouer en famille ou entre amis à des jeux en lien avec l'exposition "Regardez-nous". En partenariat avec les ludothèques de la ville.

Colysée | Gratuit, sans réservation

Tout public

2 FÉVRIER • 14H30

Loto

Dany's folies. Nombreux lots. Préinscription possible.

Castel Saint-Gérard

06 77 47 81 76 ou 06 75 62 11 81

2 FÉVRIER • 15H30

Concert de chorales

Par les chorales Avec ton chœur de Saint-André et Les Goguettes de Quesnoy-sur-Deûle. L'intégralité des recettes sera versée à l'association "Aëla notre guerrière". Réservation : helloasso.

Église Saint-Calixte | 8 €

3 FÉVRIER • 15H30 À 17H

Blabla livres

Bibliothèque pour tous de la ferme du Mont Garin
Chaque premier lundi du mois, les bibliothécaires vous invitent à venir parler de votre coup de cœur littéraire.

Ferme du Mont Garin | Entrée libre

4 FÉVRIER • 14H

Les scandales en vie politique
Club Nord Madame. Conférence.

📍 Ferme du Mont Garin

🎟 Auditrices libres : 4 €

6 FÉVRIER • 18H À 20H

Repair café



Centre social Lino-Ventura
Venez réparer un objet cassé ou en panne avec l'aide d'un bénévole.

📍 Centre Jules-Maillot | 🎟 Gratuit

📞 03 20 08 44 00

7 FÉVRIER • 18H À 21H30

Soirée loto jeunesse

Conseil des jeunes
Loto avec de nombreux lots. Restauration sur place.

📍 Salle Marcelle-Honvault

🎟 Gratuit sur inscription

✉ jeunesse@ville-lambersart.fr

13 FÉVRIER • 15H

Une marionnette cousue main

Atelier enfants-parents dans le cadre de l'exposition "Regardez-nous". Réalisez une marionnette animale. Durée : 2h

📍 Colysée | 🎟 4 € | 🕒 À partir de 7 ans

🌐 www.lambersart.fr

19 FÉVRIER • 15H30

Visite guidée familiale

Visite guidée enfants-parents de l'exposition "Regardez-nous".

📍 Colysée | 🎟 Gratuit, sur réservation

🕒 À partir de 7 ans | 🌐 www.lambersart.fr

20 FÉVRIER • 16H

Atelier mosaïque gommettes

Atelier enfants-parents dans le cadre de l'exposition "Regardez-nous". Pelage, plumage, écailles... Utilisez la technique de la mosaïque pour colorer les petites bêtes qui nous entourent.

📍 Colysée | 🎟 3 €, sur réservation

🕒 De 3 à 5 ans | 🌐 www.lambersart.fr

22 FÉVRIER • 15H

Initiation à la gravure naturaliste

Atelier enfants-parents dans le cadre de l'exposition "Regardez-nous". Gravure en taille-douce avec l'artiste Marion Vandenbroucke.

📍 Colysée | 🎟 3 €, sur réservation

🕒 À partir de 7 ans | 🌐 www.lambersart.fr

Le tremplin DES JEUNES TALENTS

SPECTACLE

25 JANVIER

Lors de ce spectacle du festival Lambers'art du rire, découvrez 7 jeunes humoristes et votez pour votre talent préféré ! Venus de Lille, Paris et Poitiers, Rémi Golo, Clémence Baron, Stéphane Resche, Stéphane Young, Camille Thoby, Sandrine et Guillux mettront tout leur bagout en œuvre pour vous faire rire et vous étonner. À côté du prix du public, un prix du jury sera également attribué. En deuxième partie du spectacle, vous pourrez retrouver les deux lauréats du Tremplin des jeunes talents 2024, Thomas Caloone et Mustapha Lagragui, qui ont, depuis un an, encore affûté leurs traits d'humour !
> Samedi 25 janvier à 20h, salle André-Malraux. Tarif : 9 €. Billetterie en ligne sur www.lambersart.fr et sur place le jour-même.

25 FÉVRIER • 14H

Revisitons le code de la route

Club Nord Madame
Conférence.

📍 Ferme du Mont Garin

🎟 Auditrices libres : 4 €

26 FÉVRIER • 19H

Conférence petite enfance

Conférence animée par Gérard Neyrand, sociologue, sur le thème "Parents : sur-investis, débordés, épuisés... face aux exigences de la société". De 18h à 19h, dédicaces de Gérard Neyrand et présence de la librairie Au temps lire.

📍 Salle André-Malraux | 🎟 Gratuit, sur inscription

🌐 www.lambersart.fr

28 FÉVRIER • 18H

Rencontre littéraire

Bibliothèque pour tous du Bourg
Avec l'auteure Christine Collard, qui a vécu au Japon, pour évoquer ses romans "Portals", "Répliques" et la culture japonaise.

📍 Pôle animation | 🎟 Entrée libre

1^{ER} ET 8 MARS • 15H

Modelage sur coton et custom

Deux ateliers indissociables pour donner vie à votre figurine animale en coton. Modelage, personnalisation et peinture. Dans le cadre de l'exposition "Regardez-nous".

📍 Colysée | 🎟 3 €, sur réservation

🕒 À partir de 12 ans. | 🌐 www.lambersart.fr

1^{ER} MARS • 20H

Nach



Concert d'Anna Chedid, de son nom de scène Nach. En première partie, MALÉ. Lire en dernière page.

📍 Salle André-Malraux | 🎟 17 € / 12 €

🎟 Tout public | 🌐 www.lambersart.fr

festival LAMBERS'ART DU RIRE



Ciné

Ciné Lambersart. Salle Malraux

UN OURS DANS LE JURA

27 JANVIER : 20H / 28 JANVIER : 17H30

SIX JOURS

27 JANVIER : 15H / 28 JANVIER : 20H

EN FANFARE

27 JANVIER : 17H30 / 28 JANVIER : 15H

LE QUATRIÈME MUR

30 JANVIER : 17H30 / 2 FÉVRIER : 17H30

3 FÉVRIER : 15H / 4 FÉVRIER : 20H

LA FILLE D'UN GRAND AMOUR



30 JANVIER : 15H / 3 FÉVRIER : 20H

4 FÉVRIER : 17H30

PERSONNE N'A RIEN VU

30 JANVIER : 20H (MOYEN MÉTRAGE)

GOD SAVE THE TUCHE

2 FÉVRIER : 15H (AVANT-PREMIÈRE)

LA CHAMBRE D'À CÔTÉ

2 FÉVRIER : 20H (VOST) / 3 FÉVRIER : 17H30

4 FÉVRIER : 15H

20h

SAMEDI 1^{ER} MARS

NACH - ANNA CHEDID

Concert

Peau Neuve constitue le troisième chapitre de la discographie de Nach, entamée par Anna Chedid en 2015. Plus qu'une nouvelle étape, il est le témoignage d'une renaissance. Suite à une rupture sentimentale et la fin d'attaches commerciales, Nach prend la route en solitaire et multiplie les séjours loin de l'agitation du monde, entre la Drôme, les Cévennes et le Maroc. Après un soin dans un hammam, elle écrit Peau Neuve, qui donne son titre à ce nouvel album. Dans la foulée, l'artiste décide de monter son propre label, sa maison d'édition et d'assurer elle-même toutes les étapes de son disque. Issue d'une famille où l'art et la création sont omniprésents, multi-instrumentiste et riche de plusieurs formations artistiques, Nach a composé ses chansons seule mais a collaboré avec des musiciens variés. Elle propose un recueil à la fois puissant et délicat, intime et universel, et explore des territoires où cohabitent la chanson et les musiques du monde, le jazz et un certain artisanat folk. Magnétique, émouvante, Nach y irradie et aborde sa renaissance, mais aussi les corps, les sentiments, le rythme de la planète et de l'existence.

"Je me suis demandé qui j'étais et comment je pouvais me réinventer. J'ai fait peau neuve dans tous les aspects de ma vie. Je me suis fait confiance." Nach

TOUT PUBLIC

Concerts avec entracte

Durée : 2h

Tarifs : 17€ - 12€



5 places à gagner pour le spectacle d'Anna Chedid « Nach »



Qui suis-je ?

Grâce aux indices fournis, devinez quelle est la personnalité lambersartoise dont vous découvrez la photo.

- 1 • Née Stéquelbout en 1902 à Lille, j'accompagne mon père à l'automne 1914 afin de sauver des soldats français dissimulés dans Lille envahie.
- 2 • Concierge, je me marie au cheminot Jules... en 1924 à Lille. Après l'Armistice de 1940, Jules devient policier municipal. Nous rallions les réseaux de résistance Voix du Nord et Gloria-SMH.
- 3 • Mon mari et moi sommes arrêtés en 1943 et déportés en camps de concentration en 1944 : il ne reviendra pas ; moi oui, en mai 1945 après que le camp est libéré.
- 4 • J'emménage après-guerre rue Georges-Muylaert au Canon d'Or. Chevalier de la Légion d'Honneur en 1958 puis Officier en 1962, je suis présidente des Veuves et Orphelins de guerre.
- 5 • Médaillée de la Résistance et Croix de Guerre 1939-1945 avec palme, je deviens Commandeur de l'Ordre National du Mérite.
- 6 • Je décède en 1989. Une salle municipale au Champ de courses porte mon nom depuis 1991. Vous me retrouvez page 96 du tome 2 « Histoire de rues » et dans le bulletin historique n°45.

Joueurs ou curieux, à vos courriels : envoyez vos réponses jusqu'au 3 février 2025 à lambersartinfo@ville-lambersart.fr ou déposez une enveloppe en mairie avec votre réponse et vos coordonnées. Un tirage au sort sera organisé le 4 février et vous pourrez gagner une des cinq places offertes pour le spectacle d'Anna Chedid « Nach » (d'une valeur de 17 €) le samedi 1^{er} mars à 20h salle André-Malraux.



VILLE DE
LAMBERSART